



ALIÉNATION DE BIENS

Avis est donné, en vertu des articles 28 et 29 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), que la Ville de Montréal a autorisé l'aliénation de biens au cours du mois de septembre 2025 :

Cession à Réseau Habitation Femmes de Montréal d'un immeuble sur le territoire de Montréal, sans contrepartie monétaire.

Vente à la Société d'habitation et de développement de Montréal (ci-après « SHDM ») d'un terrain constitué du lot 6 222 957 du cadastre du Québec, situé sur la 2^e Avenue, à l'est de la place Chassé et au sud du boulevard Saint-Joseph, d'une superficie de 1 639,5 m², dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, pour 564 000 \$.

Vente à la SHDM d'immeubles constitués des lots 1 885 088 et 3 795 480 du cadastre du Québec, situés respectivement au 2250, rue Plessis dans l'arrondissement de Ville-Marie et au 5697, avenue De Lorimier dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, d'une superficie totale 1 032,9 m², pour 216 908 \$.

Promesse bilatérale par laquelle la Ville cède à l'Espace La Traversée une partie du lot 2 648 223 du cadastre du Québec (lot projeté 6 696 295), située dans la partie sud-est du site de l'ancien hippodrome, d'une superficie de 4 777,7 m², dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, sans contrepartie monétaire. Est également autorisée la signature de l'acte de cession.

Cession à la Fiducie d'utilité sociale de l'Écoquartier Louvain d'un terrain constitué du lot 6 592 719 du cadastre du Québec, situé à l'ouest de l'avenue Christophe-Colomb et au nord de la rue de Louvain Est, d'une superficie de 6 681 m², dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, sans contrepartie monétaire.

Promesse bilatérale par laquelle la Ville s'engage à vendre à Mission Old Brewery un immeuble constitué du lot 2 167 490 du cadastre du Québec, situé au 7120, rue D'Iberville, d'une superficie de 374,6 m², dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, pour 200 000 \$. Est également autorisée la signature de l'acte de vente.

Promesse bilatérale par laquelle la Ville s'engage à vendre à la Société de gestion Querbes inc. un immeuble constitué du lot 3 456 363 du cadastre du Québec, situé au 7898, rue Berri, d'une superficie de 260,1 m², dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, pour 400 000 \$. Est également autorisée la signature de l'acte de vente.

Promesse bilatérale par laquelle la Ville s'engage à vendre à Gérer son quartier un immeuble constitué du lot 1 879 940 du cadastre du Québec, situé au 1743-1747, avenue Bourbonnière, d'une superficie de 123,3 m², dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, pour 201 637 \$. Est également autorisée la signature de l'acte de vente.

Promesse bilatérale par laquelle la Ville s'engage à vendre à Gérer son quartier un immeuble constitué du lot 4 141 147 du cadastre du Québec, situé au 701, rue du Couvent, d'une superficie de 158,3 m², dans l'arrondissement du Sud-Ouest, pour 126 732 \$. Est également autorisée la signature de l'acte de vente.

Promesse bilatérale par laquelle la Ville s'engage à vendre à Gérer son quartier un immeuble constitué du lot 1 380 819 du cadastre du Québec, situé au 2661-2663, rue du Centre, d'une superficie de 249,3 m², dans l'arrondissement du Sud-Ouest, pour 305 161 \$. Est également autorisée la signature de l'acte de vente.

Promesse bilatérale, par laquelle la Ville s'engage à vendre à Mission Old Brewery un immeuble constitué du lot 1 879 184 du cadastre du Québec, situé au 1451-1455, rue Sicard, d'une superficie de 427,3 m², dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, pour 200 000 \$. Est également autorisée la signature de l'acte de vente.

Cession par la Ville à la SHDM de ses droits dans les immeubles suivants : 4550-4564, rue Saint-Antoine Ouest/4531-4561, rue Saint-Jacques, 9555, rue Hochelaga Est, 126-136, rue Turgeon, 1729-1735, rue Alexandre-DeSève, 1620-1630, rue de la Visitation, 1885-1889, rue Panet, 1796-1800, rue De Champlain/1591-1595, rue La Fontaine, 4555, rue Ontario Est, 1975, boulevard René-Lévesque Ouest, 2250-2290, rue Quesnel, 1826-1848, rue Wolfe, 2324-2334, rue Quesnel, 2080-2090/2100-2110/2120-2124, rue Montcalm, 6190, avenue de Monkland, 1350-1398, rue La Fontaine/1727-1745, rue Panet, 2615, boulevard Henri-Bourassa Est, 3055, rue Delisle, 425, rue Sherbrooke Est, 655-683, rue Vinet et 740-770, rue Lucien-L'Allier/775-785, rue de Versailles, connus comme étant respectivement les lots 4 140 655, 1 294 900, 1 574 115, 1 567 328, 1 567 228, 1 566 862, 1 567 345, 1 878 664, 1 064 647, 4 142 092, 1 565 539, 4 142 083, 1 565 337, 2 604 212, 1 567 025 et 1 567 026, 1 742 368, 4 141 277, 1 201 839, 4 142 041 et 4 145 343 et 4 089 422 du cadastre du Québec, situés dans les arrondissements de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, du Plateau-Mont-Royal, du Sud-Ouest et de Ville-Marie, pour 454 912 \$.

Échange par lequel la Ville cède à l'Université de Montréal les terrains constitués des lots 5 207 395, 5 622 569 et 5 622 571, situés à proximité de l'intersection des avenues Thérèse-Lavoie-Roux et Durocher, d'une superficie respective de 1 950 m², 2 307 m² et 519 m², et acquiert le lot 5 273 850, d'une superficie de 2 568 m², tous du cadastre du Québec, dans l'arrondissement d'Outremont, avec une soultte de 823 764 \$ en faveur de la Ville.

Vente à Société québécoise des infrastructures d'un terrain constitué des lots réservés 6 700 464, 6 700 466, 6 700 468 et 6 700 456 du cadastre du Québec, situés dans le quadrilatère formé par les boulevards Saint-Jean-Baptiste et Industriel, d'une superficie de 4 352 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour 1 171 123 \$.

Location au Centre de services scolaires de Montréal, au Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, au Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île, à la Commission scolaire English-Montréal et à la Commission scolaire Lester-B.-Pearson de diverses installations municipales, pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028, pour 6 553 575 \$.

Vente à La Voirie 1 s.e.c. d'un terrain constitué du lot 6 345 345 du cadastre du Québec, situé entre les rues Hochelaga, Honoré-Beaugrand, et A.-A.-Desroches et l'avenue Souligny, d'une superficie de 5 807,3 m², dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, pour 3 652 730 \$.

Vente à Congrégation Belz d'un terrain constitué du lot 1 350 849 du cadastre du Québec, situé sur l'avenue Durocher, dans le prolongement de la rue Beaubien, d'une superficie de 818,3 m², dans l'arrondissement d'Outremont, pour 700 000 \$.

Fait à Montréal, le 24 octobre 2025

Le greffier de la Ville,
Emmanuel Tani-Moore, avocat